

**Déclaration de l'honorable Elvy Robichaud,
ministre de la Santé et du Mieux-être**

Journée de réflexion sur le deuil périnatal
au Nouveau-Brunswick

Considérant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît que les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui ont perdu un enfant durant la grossesse ou peu après la naissance ont besoin du soutien affectif de leurs parents et amis; et

Considérant que les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois doivent être informés et sensibilisés au sujet du deuil périnatal pour pouvoir réagir avec compassion à l'égard des familles touchées; et

Considérant que les fournisseurs de soins de santé et les autres professionnels qui rencontrent les familles ayant perdu un enfant durant la grossesse ou peu après la naissance peuvent mieux servir les familles du Nouveau-Brunswick en possédant une formation spéciale et une meilleure connaissance du deuil périnatal;

Pour toutes ces raisons, moi, Elvy Robichaud, ministre de la Santé et du Mieux-être, je déclare le 15 octobre

Journée de réflexion sur le deuil périnatal.

J'invite toute la population du Nouveau-Brunswick à se joindre à moi pour favoriser le soutien, l'éducation et la sensibilisation à l'égard des parents qui ont perdu un enfant durant la grossesse ou peu après la naissance.

L'honorable Elvy Robichaud
Ministre
Santé et Mieux-être